

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison (châssis)	V. MEILI	VM 3200	CH 3011 15

Constructeur VIKTOR MEILI, Konstruktionswerkstätte, 8862 Schübelbach
 Identification "VM 3200" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur À gauche, dans l'entrée
 N° du châssis à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron, à l'arrière de l'aile
 Identification du moteur "MY" à gauche, à l'avant, en haut, sur le bloc, derrière le couvercle de la distribution
 Importateur principal _____
 Véhicule homologué 702

Châssis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement *) sur toutes les roues
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, à exp. interne, avec assistance par dépression
 Frein auxiliaire x) circuits 1+2 du frein de service
 Frein d'arrêt x) mécanique, à exp. interne, sur les roues AR
 Ralentisseur _____
 Contrôle 2 circuits par contrôle du niveau, lampe-témoin séparée

Moteur

Marque	<u>FORD (D)</u>	Type	<u>2653 E (MY)</u>
Construction	<u>Y</u>	Temps	<u>4</u>
Carburant	<u>B</u>	Position	<u>au centre</u>
Refroidissement	<u>eau</u>	Nombre cylindres	<u>4</u>
Alésage	<u>90</u>	Course	<u>66,8</u>
Cylindrée	<u>1699</u>	CV-impôt	<u>8,65</u>
Puissance en kW	<u>55</u>	à t/min	<u>5000</u>
	CV		
Bruit à proximité	<u>90</u>	dB/A	à t/min <u>3750 +)</u>
Silencieux	<u>l= 450 x ø 130 mm</u>		<u>++)</u>
Mesure des gaz	<u>LFEM-No= 129'948; CO 2,5 % à 1000 t/min</u>		
Deparasitage	<u>OCS annexe 8, chiffres 3+4 = D</u>		

Carrosserie

cabine avancée §)
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité Ar4 (B) + B (B) Rétroviseurs XXXXX / gauche / droite
 Cale _____ Attelage sur demande
 Antivol _____

Poids

	avant	arrière	total
Poids à vide			<u>selon la carrosserie x)</u>
Charge utile			<u>selon la carrosserie</u>
Poids total			<u>3500</u>
Garantie fabr.	<u>2280</u>	<u>2280</u>	<u>3500</u>
Dimens. pneus	<u>205 R 14 C</u>	<u>205 R 14 C</u>	(Variantes
Ply/bars	<u>8 / 4,5</u>	<u>8 / 4,5</u>	voir
Charge	<u>2284</u>	<u>2284</u>	remarques)
pour V max	<u>70</u>	<u>70</u>	

Nombre de places 1 3 av _____ centre _____ ar _____ /

Dimensions

Longueur intérieur 3700 extérieur 3700 Empattements 2050 / _____
 Largeur 1690 Essieu double av _____ ar _____
 Hauteur 2000 Voie av 1390 ar 1410
 Porte à faux lat. _____ Voies av _____ ar _____
 av _____ 900 _____
 ar _____ 750 Braquage ø g 8500 d 8900

Garantie poids remorquable avec frein 4000
 Garantie poids remorquable sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble _____
 Poids remorquable testé _____
 Vitesse maximale selon le constructeur 70 km/h
 Vitesse maximale testée _____ km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule - _____

Equipement			
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	HCR	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar I (E)
Feux de gabant	av		ar
Feux complémentaires			
Eclairage plaque	1/ à gauche combiné		
Essuie-glace	2/ balais avec 2 lave-glace		
Avertisseurs	HELLA el 20005		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	V. MEILI VM 3200		
Homologation			
N°	CH 3011.15		
Carrosserie			
Places	total 3	avant	
Poids à vide	sel. bulletin pesage carburant		B
Charge utile	sel. la carrosserie CV-impôt		8,65
Poids total	3500	Cylindrée	1699

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entrainement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant; blocage du différentiel arrière avec commande mécanique.
- §) Carrosserie : dispositif de protection obligatoire derrière la cabine; les arêtes du toit, à l'avant et sur les côtés doivent être munies de protections.
- +) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 37 km/h, A2, 1A 5,375 = 80,5 dB/A.
- ++) Insonorisation : 1 pot d'échappement complémentaire 500 x ø 97 mm; la sortie de l'échappement est prolongée vers l'arrière; le capot entre la cabine et le pont est enduit de matériel absorbant.
- x) Freins : le poids à vide sur le pont arrière doit atteindre au moins les 44 % du poids à vide de tout le véhicule afin d'atteindre la décélération prescrite pour le frein sur les roues arrière.

Lieu et date de l'homologation Zurich, 10.01.79. / 08.05.79.

Service fédéral d'homologation